

LA GRANDE-BRETAGNE ÉCLABOUSSÉE PAR LES AFFAIRES (1^{re} PARTIE)

Corruption dans les ventes d'armes, fraudes à grande échelle, paradis fiscaux et non-respect des engagements internationaux

Dans le «*Soir corruption*» des 25 décembre 2006 et 22 janvier 2007, nous avons publié des articles faisant état de décisions particulièrement graves prises par le gouvernement britannique visant à suspendre l'enquête d'une institution officielle chargée de la lutte contre les affaires de corruption — le SFO (Serious Fraud Office) —, enquête qui était en voie de confirmer le versement de pots-de-vin dans une transaction commerciale de ventes d'armes entre une firme du Royaume-Uni et l'Arabie Saoudite. Cette décision de Tony Blair, le Premier ministre de Grande-Bretagne, annoncée le 14 décembre 2006, a provoqué un véritable tollé d'un peu partout dans le monde, émanant principalement de grandes ONG

dont Transparency International. L'OCDE, Organisation pour la coopération et le développement économiques, a dénoncé plus récemment, le 17 janvier 2007, le comportement des autorités britanniques, considérant que c'était là une atteinte contre la Convention de l'OCDE de 1997 de lutte contre la corruption de fonctionnaires étrangers dans les transactions commerciales internationales. Pour rappel, le gouvernement de Tony Blair a échoué en 2005 à l'examen d'évaluation de la mise en application de cette convention, les "contrôleurs" de l'OCDE ayant considéré que le Royaume-Uni traînait la patte pour la mise en chantier de cette convention (aspect qui sera traité dans "Le Soir corruption" du 26 février 2007,

deuxième partie de cette enquête). Le prochain examen qu'effectuera l'OCDE au Royaume-Uni est prévu en mars 2007 : avec ce nouveau scandale, un deuxième échec est attendu. Par ailleurs, en matière de grandes fraudes en tout genre, l'année 2006 a été un très mauvais cru pour le gouvernement de Tony Blair (voir encadré ci-dessous). Ce qui est peut-être moins connu, c'est que le Royaume-Uni continue d'abriter des paradis fiscaux, malgré tous les appels internationaux pour les fermer. Les scandales se suivent et se ressemblent en Grande-Bretagne, en toute impunité et en violation des engagements internationaux du gouvernement de Tony Blair.

Djilali Hadjadj

La révélation, le 15 janvier 2007, de versements de pots-de-vin visant à nouveau BAE System fragilise un peu plus le groupe d'aéronautique et de défense britannique.

La compagnie est sur la sellette depuis décembre 2006, et l'abandon de l'enquête du bureau de détection des fraudes graves (Serious Fraud Office) portant sur une affaire de corruption visant des membres de la famille royale saoudienne. Au cœur

du nouveau scandale, l'octroi, via des comptes en Suisse, de douze millions de livres (18 millions d'euros) de commissions à deux intermédiaires locaux pour conclure la vente à la Tanzanie, en 2002, d'un système de radars antiaériens d'une valeur de 40 millions de livres.

La remise de pots-de-vin (30% de la valeur totale de la livraison au lieu des 1% normalement en vigueur) a révélsé les organisations non gouvernementales (ONG), déjà critiques sur l'utilité d'une commande

passée par l'un des pays les plus pauvres de la planète. Une centaine d'ONG dont Amnesty International, Christian Aid ou Oxfam ont écrit au Premier ministre, Tony Blair, pour lui demander de rouvrir le dossier de la corruption saoudienne.

L'enquête du SFO portait sur le faiblé contrat de livraison des avions Tornado à l'Arabie Saoudite, à partir de 1985, et la vente récente de 72 chasseurs Eurofighter. Depuis l'arrêt des investigations décidé par M. Blair, l'Organisation pour la

coopération et le développement économiques (OCDE) a accusé le Royaume-Uni de saper la lutte contre la corruption à l'échelon international.

"On ne peut s'empêcher de penser que les Français adoptent une attitude plus ferme (...) envers leurs entreprises dans les affaires de corruption", affirme même le quotidien le *Financial Times*. Ces scandales sapent l'image de BAE et risquent de rebouter Boeing ou General Dynamics, qui avaient des vues sur

le groupe. Les deux prédateurs américains ont besoin d'une base au Royaume-Uni pour participer aux programmes militaires locaux.

Le contrat tanzanien avait été poussé par Downing Street, alors proche du président de BAE, Dick Evans, un supporter du parti de M. Blair.

Le ministre des Finances, Gordon Brown, très impliqué dans l'aide à l'Afrique, y était, lui, opposé. Or, ce dernier doit succéder à M. Blair avant l'été 2007...

LE ROYAUME-UNI
ENREGISTRE UN NIVEAU
RECORD DE FRAUDESUne pratique
profondément
enracinée

Les fraudes ont atteint un niveau record l'an dernier en Grande-Bretagne, qu'il s'agisse de frauder le fisc ou des entreprises, en ayant recours à des moyens classiques ou aux technologies les plus récentes, a rapporté lundi 29 janvier 2007 le cabinet d'audit KPMG. Les tribunaux ont été saisis en 2006 de 277 affaires de fraude portant sur plus de 100 000 livres, contre 222 l'année précédente.

Des dirigeants d'entreprises ont été responsables de 40% de ces fraudes, pour un total de 837 millions de livres, soit neuf fois la valeur des fraudes commises par leurs subordonnés. "Ces chiffres dressent le portrait d'un pays où la fraude devient de manière inquiétante profondément enracinée", a déclaré Jeremy Outen, de KPMG.

Le directeur financier d'une société a dérobé sur six ans 1,6 million de livres à son entreprise en émettant à son profit des chèques de son entreprise ou en versant un salaire à son épouse, qui continuait de figurer sur les listes du personnel alors qu'elle n'avait travaillé dans la société que pour une courte période dans les années 1990.

Les fraudes ont fait perdre 312 millions de livres au gouvernement.

L'an dernier, les tribunaux ont été saisis de six cas de dentistes accusés d'avoir grugé le système de sécurité sociale pour un montant de près de trois millions de livres en s'inventant des patients.

La fraude dans le secteur financier a atteint 141 millions de livres.

Une bande a par exemple utilisé des baladeurs MP3 pour enregistrer les spécificités des cartes de crédit utilisées dans des machines installées dans des bars ou des salles de jeux.

Les malfaiteurs ont ensuite reproduit à l'identique ces cartes et ils s'en sont servis pour effectuer des achats d'une valeur de plus de 200 000 livres.

LE DEBAT EST OUVERT

"Le Soir Corruption" peut être joint
par voie postale
Le Soir d'Algérie - Espace "Corruption"
Maison de la presse, 1, rue Bachir-Attar, Alger
Internet: soir_corruption@hotmail.com

DES PARADIS FISCAUX A LA DELOCALISATION OFFSHORE
Îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey,
île de Man et Gibraltar

Le système d'imposition peut être plus ou moins juste selon les rapports de force au sein de la société et de l'Etat. Il n'en est pas moins vrai que l'impôt représente, potentiellement, un des moyens dont dispose l'Etat au service de l'intérêt général : maintien et amélioration des services publics, amélioration des infrastructures et aménagement du territoire, redistribution des richesses, réduction des inégalités.

Echapper à l'impôt est donc toujours un acte d'incivisme. L'évasion fiscale permet à des particuliers et à des entreprises de confisquer des richesses qui devraient revenir à l'ensemble des citoyens. Les circuits de l'évasion fiscale sont également ceux du blanchiment de l'argent généré par les activités criminelles (trafic de drogues, prostitution, racket, etc.), et des détournements destinés aux corruptions en tout genre. Ces circuits passent le plus souvent par des micro-Etats à fiscalité particulièrement "compréhensive" que l'on appelle "les paradis fiscaux".

Riches particuliers et entreprises peuvent, à peu de frais, y élire une résidence, souvent fictive pour l'activité qu'on y déploie, mais bien réelle pour les profits que l'on en tire.

Une bonne partie de ces paradis fiscaux se situe dans des îles ou des archipels paradisiaques : Bahamas, Bermudes, îles Caïmans dans la mer des Caraïbes; îles anglo-normandes dans la Manche entre la France et l'Angleterre; Seychelles et île Maurice dans l'océan Indien; Nouvelle-Calédonie et Polynésie française dans le Pacifique. C'est leur situation insulaire qui a valu à ces micro-Etats la désignation de "places offshore" utilisée par les Anglo-Saxons (littéralement offshore signifie à l'écart des côtes). Par extension le terme offshore, emprunté à la prospection pétrolière, a fini par désigner toute activité délocalisée (financière ou pas). Ceux qui contrôlent une telle activité délocalisée peuvent résider, pour leur imposition, dans un paradis fiscal et intervenir pour l'investissement, la production et la commercialisation sur le continent, là où il y a de la force de travail et du pouvoir d'achat.

Convergence de fait, d'intérêt,
entre les grandes fortunes
et les mafias

Les paradis fiscaux se sont développés, entre les deux guerres mondiales, sous l'impulsion des riches familles et des gangs criminels.

Cette convergence de fait, d'intérêt, entre les grandes fortunes et les mafias, dans les espaces financiers aménagés par les paradis fiscaux, ne s'est, depuis, jamais démentie. La Seconde Guerre mondiale dévasta la planète mais épargna les paradis fiscaux et la Suisse, en particulier.

A partir de 1945, sous l'impulsion des multinationales américaines, les investissements directs à l'étranger (IDE) se développèrent fortement et dans cette bonne ambiance, les paradis fiscaux prospérèrent aussi. A partir des années 1980, la religion ultra-libérale commença à se répandre sur l'ensemble de la planète.

Les bras levés au ciel, les grands prêtres du culte (banquiers, boursicoteurs, experts internationaux, économiste voués à la plus extrême "modernité", spéculateurs en tout genre) nous mirent en garde contre le péché capital.

A grands coups de dérégulations, dérèglements, privatisations, la mondialisation ultra-libérale créa de petites castes de super gagnants et des masses de perdants. Dans un tel bouillon de culture les paradis fiscaux se mirent à proliférer. Un rapport de l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (rapport ODCCP) émis sous l'égide de l'ONU, il y a quelques années, évaluait à plus de 90 le nombre des Etats pouvant être considérés comme des paradis fiscaux. Ces paradis fiscaux constituent donc entre un tiers et la moitié des nations représentées à l'ONU. Par delà leurs particularités et leurs différences tous les paradis fiscaux présentent quelques caractéristiques communes qui permettent de les repérer : taux d'imposition réduits ou nuls; secrets bancaire et commercial garantis; et vide juridique pour toutes les transactions financières et commerciales.

L'alibi criminel
de la souveraineté nationale

Tout ceci sous la protection d'une "souveraineté nationale" efficace, même si elle est plus théorique que réelle. Dans ces paradis fiscaux le secret bancaire est protégé par la loi. Cette loi interdit aux banquiers et aux divers employés, sous peine de sanctions, de dévoiler l'origine, le nom et l'activité des détenteurs de comptes. D'autres caractéristiques, moins essentielles, sont aussi très appréciées des "clients".

Parmi celles-ci on peut citer une bonne stabilité politique et économique, des moyens de communication sophistiqués, des relations de proximité avec des marchés financiers importants et l'existence d'un réseau de traités bilatéraux pour éviter aux multinationales des impositions multiples. Gibraltar, par exemple, — sous tutelle britannique faut-il le rappeler —, s'est beaucoup valorisé par son réseau de communication.

Les paradis fiscaux ne sont pas seuls au monde; ils ont de très nombreuses cousines : les "zones franches". Ce sont de petits coins clos et tranquilles dans lesquels ne s'applique qu'incomplètement, voire pas du tout, la législation de l'Etat qui les a créées. On peut en distinguer deux

sortes : les commerciales et les industrielles d'exportation. La zone commerciale est en général située à l'intérieur d'un port ou contigu à celui-ci. Vers et à partir de cette zone, le commerce avec le reste du monde est autorisé sans restriction. La zone industrielle procure des bâtiments et des services en vue d'activités de fabrication, de transformation ou de stockage.

Les firmes, généralement multinationales, installées dans ces zones franches, sont exemptes de droit de douane, d'impôts et de taxes et elles peuvent rapatrier librement leurs capitaux. De plus elles bénéficient, le plus souvent, de dérogations à la législation du travail; dérogations qui, bien entendu, vont toujours dans le sens de la modération salariale et du minimum de protection sociale. Ces zones franches qui, contrairement aux paradis fiscaux, n'ont pas de prétentions étatiques, sont très nombreuses. A mesure que le niveau de vie de certains pays s'élève (Corée du Sud, Singapour) les zones franches ont tendance à se déplacer vers les pays plus pauvres (Indonésie, Sri-Lanka) où les travailleurs seront obligés d'accepter (acceptent) des salaires plus bas encore.

Les intérêts privés contrôlent,
pour une bonne part, les fonctionnements des Etats

Concernant les paradis fiscaux le rapport ODCCP déjà cité, s'exprime ainsi : "Ce qui a commencé comme une activité visant à satisfaire les besoins de quelques privilégiés est devenu une énorme faille dans le système juridique et fiscal international." Le système de offshore, aujourd'hui planétaire, repose sur les paradis fiscaux mais aussi sur les zones franches et les pavillons de complaisance. Il se prolonge par les aménagements "on-shore" des législations étatiques allant dans le même sens. Il y a symbiose entre économie et finance "on-shore" et "offshore", entre intérêts privés et intérêts étatiques car les intérêts privés contrôlent, pour une bonne part, le fonctionnement des Etats. Dans un monde dérégulé et privatisé au bénéfice d'un profit capitaliste, spéculatif jusqu'à l'absurde, il y a un véritable continuum entre activités économiques licites et illicites, entre les bandits et les Etats.

Mettre fin à la pathologie de ce système socioéconomique n'est pas une question juridique-technique. C'est un problème politique. Il s'agit de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière, de s'opposer à tout abandon de la souveraineté des Etats au prétexte du "droit" de investisseurs et des marchands. Cela ne se fera pas sans une mobilisation citoyenne consciente et puissante.

LSC